

9 janvier 2017

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 27 septembre 2016: «Pour la création d'un parc à la pointe de la Jonction».

Rapport de M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret.

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions le 27 septembre 2016 par le Conseil municipal. La commission s'est réunie les 17 octobre, 14 novembre et 5 décembre 2016, sous la présidence de M^{me} Fabienne Beaud. Les notes de séances ont été prises par M. François Courvoisier et M^{me} Cristina Iselin.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 17 octobre 2016

Audition de M. Olivier Currat (Association des habitants de la Jonction), M^{me} Anita Frei (association Ecoquartiers-Genève) et de M. David Simonnin (Association pour la reconversion des Vernets), pétitionnaires

M. Simonnin précise que la pétition a été signée par près de 5500 personnes. Cette pétition demande que soit réalisé un parc public à la pointe de la Jonction, en aval de l'usine Kugler, à l'emplacement actuel du couvert des Transports publics genevois (TPG). Les bus étant voués à déménager fin 2018 sur le site d'En Chardon à Vernier. M. Simonnin ajoute que le quartier de la Jonction est extrêmement dense et qu'il manque beaucoup d'espaces verts. Il explique aussi que la fréquentation de la pointe de la Jonction s'est développée, notamment les activités de baignade et de loisir. Par conséquent, un parc à cet endroit répondrait à un grand besoin.

M. Simonnin précise que cette pétition émane de nombreuses associations d'habitants qui sont réunies sous l'égide du Forum pointe de la Jonction et qu'elles souhaiteraient être associées à la démarche pour la réalisation d'un parc.

Un commissaire estime que le projet des pétitionnaires pose un problème de sécurité, car il attirera du monde à la pointe de la Jonction, notamment des baigneurs; or cet endroit est dangereux à cause de la chute brutale de la température du Rhône provoquée par l'Arve.

M. Currat souligne que des panneaux explicatifs ont été installés il y a deux ans. Depuis, beaucoup moins d'accidents se sont produits à cet endroit. De plus, il estime qu'ajouter un parc à la pointe de la Jonction n'empirera pas la situation.

Une commissaire demande si les pétitionnaires ont des contacts avec la Ville et le Canton sur ce projet.

M^{me} Frei explique qu'ils ont eu des contacts indirects avec la Ville et le Canton. Elle ajoute que MM. Hodggers et Pagani se sont déclarés très favorables à la réalisation d'un parc à la pointe de la Jonction.

Une commissaire demande quel est le niveau de densité du quartier de la Jonction.

M^{me} Frei répond qu'il est autour de 2,8 et qu'il s'agit du second quartier le plus dense après les Pâquis.

Une commissaire demande quels sont les horaires de la buvette à la pointe de la Jonction et les activités réalisées.

M. Simonnin répond que, cette année, la buvette était ouverte de début juin à fin août, de 14 h à 21 h en semaine et les dimanches et de 14 h à 22 h les vendredis et les samedis. Il précise que le projet est à la fois social et culturel. Il est soutenu par le département de la culture et du sport et le département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Un commissaire relève qu'il y a deux propriétaires à la pointe de la Jonction. Il demande de quelle partie la Ville est propriétaire.

M^{me} Frei répond que la Ville a la compétence de l'aménagement des espaces publics conférés par le Canton, c'est-à-dire les berges et les rives. Les terrains sur lesquels se trouvent les TPG appartiennent au Canton, mais il est prêt à le céder à la Ville pour autant qu'elle y fasse un projet d'intérêt public.

Une commissaire demande depuis combien de temps le Forum pointe de la Jonction existe et comment il fonctionne.

M^{me} Frei répond qu'il existe depuis 2009 mais qu'il a été en veille pendant un certain temps. Le départ du bus a été l'occasion de réactiver le forum.

Une commissaire demande s'il y a un risque que les sols soient pollués.

M^{me} Frei répond qu'il y a un risque mais qu'un espace vert est un bon moyen de dépolluer ce genre de surface.

La présidente propose l'audition de M. Pagani. Elle met cette proposition au vote de la commission, qui accepte à l'unanimité des membres présents.

Séance du 14 novembre 2016

Audition de M. Rémy Pagani, conseiller administratif chargé du département des constructions et de l'aménagement

M. Pagani explique aux membres de la commission que la moitié des hangars qui abritent actuellement les bus se trouvent dans la zone de verdure. Cela a été mis en zone de verdure il y a une quinzaine d'années. Cette zone-là est renforcée car elle a été complètement inondée. Il n'est donc pas possible de construire sur une moitié des hangars. Concernant l'autre moitié, M. Pagani précise que le Conseil d'Etat souhaitait l'aménager en un espace de loisir. L'Etat de Genève, n'ayant pas d'argent pour cet objectif-là, a proposé à la Ville de Genève de racheter cet espace. Le Conseil administratif de la Ville de Genève est intéressé à racheter l'ensemble de la pointe de la Jonction afin d'y aménager une zone de détente. Le Conseil administratif attend d'avoir l'autorité sur cette pointe de la Jonction afin de vérifier s'il y a de la dépollution à effectuer et examiner quel est le droit de superficie pour les TPG, qui ont ce droit jusqu'en 2040. Mais ils comptent renoncer à ce droit car ils doivent déménager leurs autobus. Ces hangars ne seront donc plus occupés par les TPG.

Un commissaire demande à M. Pagani si des prélèvements ont été fait afin de voir si la zone est polluée ou non.

M. Pagani répond que le Conseil administratif ne rachètera pas cette zone tant que l'Etat n'aura pas fait d'analyse pour voir si le lieu est pollué ou non.

M. Pagani précise que la volonté de M. Hodgers et de tous les habitants est d'avoir un lieu de détente qui ne soit pas au bord de la route. Aujourd'hui, 5000 à 6000 personnes s'alignent au bord du Rhône alors que ce terrain gigantesque pourrait les accueillir dans de bonnes conditions.

Une commissaire demande si la Ville a eu des contacts avec les associations concernées et si la Ville s'est concertée avec le Canton.

M. Pagani affirme que les différentes entités citées sont en discussion depuis une année avec M. Hodgers et sur la base des demandes des habitants. M. Pagani pense que ce projet est une très bonne idée.

Séance du 5 décembre 2016

Discussion et vote

Un commissaire estime que l'idée est bonne, mais il souligne que le terrain n'appartient pas à la Ville. Il annonce que le Parti libéral-radical renverra la pétition tout en insistant pour que le Conseil administratif négocie avec l'Etat afin que ce parc ne soit pas totalement à la charge de la Ville.

Une commissaire socialiste annonce que son groupe renverra la pétition au Conseil administratif. Elle précise qu'il faut absolument faire un parc à la Jonction et, si possible, obtenir une participation du Canton

Une commissaire précise que la pétition sous revue a également été renvoyée au Grand Conseil.

Une commissaire souligne qu'il y a des discussions sur le départ des TPG et l'avenir du lieu depuis longtemps. Les différentes associations du quartier sont mobilisées pour que cet espace soit utilisé de manière positive.

La présidente soumet la pétition au vote de la commission.

La commission se prononce en faveur du renvoi de la pétition P-364 au Conseil administratif à l'unanimité des membres présents, soit par 15 oui (2 EàG, 4 S, 1 Ve, 2 DC, 3 LR, 1 UDC, 2 MCG).

Annexe: pétition P-364



Forum Pointe de la Jonction

p.a. David Simonnin
Rue Chabrey 19
1202 Genève

REÇU 1^{re}
23 SEP. 2016

P-364

Présidence du Conseil municipal
Monsieur Rémy Burri
Rue Pierre-Fatio 17
1204 Genève

Genève, le 23 septembre 2016

Monsieur le Président, cher Monsieur,

Veillez trouver, ci-joint, la pétition pour la création d'un parc à la Pointe de la Jonction, munie de 5485 signatures, lancée par le Forum Pointe de la Jonction, qui réunit l'Association des Habitants et Habitantes de la Jonction, l'Association écoquartiers-génève, l'Association pour la Reconversion des Vernets, le Canoë-Club de Genève, la Fédération des Artistes de Kugler et la Maison de Quartier de la Jonction.

Cette pétition a également été déposée auprès du Grand Conseil.

En vous remerciant de l'attention que le Conseil municipal portera à la demande des signataires de cette pétition, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, cher Monsieur, nos salutations les meilleures.

David Simonnin
Pour le Forum Pointe de la Jonction

copie à: M. Jean-Marc Guinchard, Président du Grand Conseil

Information à: Conseil d'Etat, Conseil administratif de la Ville de Genève

PÉTITION – POUR LA CRÉATION D'UN PARC A LA POINTE DE LA JONCTION



Compte tenu que :

- le couvert des TPG situé en aval de l'Usine Kugler à la Pointe de la Jonction sera vidé de ses autobus à la fin de l'année 2018 (déménagement au dépôt en construction d'En-Chardon à Vernier)
- le quartier de la Jonction manque cruellement d'espaces verts et sa densification se poursuit
- la population genevoise afflue massivement aux bords du Rhône durant la période estivale et qu'elle souhaite plus d'espaces de détente

Cette pétition demande aux autorités de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève de mettre tout en œuvre pour réaliser un parc public dès 2019, dans le cadre d'une démarche participative avec les habitant-e-s, usagers-gères et associations concernées.

Nom	Prénom	Signature
-----	--------	-----------



Fédération des Artistes de Kugler

